



## EMOH, FICHE DE POSTE

### 1. Intitule du poste

Infirmier(ère) hygiéniste.

### 2. Mission générale

L'infirmier(ère) hygiéniste doit avoir acquis une solide expérience en soins infirmiers de façon à :

- Participer à la mise en œuvre de la politique de prévention et de lutte contre les infections associées aux soins,
- Promouvoir les mesures d'hygiène hospitalière,
- Participer à la formation des professionnels de santé en matière de prévention et de maîtrise du risque infectieux,
- Participer à l'évaluation et à l'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins en partenariat avec toutes les catégories professionnelles sur l'ensemble des services et pour l'ensemble des usagers de l'établissement et du GCS TAN Polyclinique.

### 3. Cadre règlementaire

Profession d'infirmier :

- Décret n° 2004-802 du 29 juillet 2004, relatif aux parties IV et V du Code de la Santé Publique

Lutte contre les infections associées aux soins

- Circulaire DGS/DHOS/E2 – N°645 du 29 décembre 2000, relative à l'organisation de la lutte contre les infections nosocomiales dans les établissements de santé
- Décret N° 2010-1408 du 12 novembre 2010 relatif à la lutte contre les événements indésirables associés aux soins dans les établissements de santé.
- Circulaire n° DGOS/PF2/2011/416 du 18/11/2011 en vue de l'application du décret 2010-1408 du 12 novembre 2010 relatif à la lutte contre les événements indésirables associés aux soins dans les établissements de santé
- Référentiel métier et compétences, SF2H, mars 2018

### 4. Positionnement hiérarchique

L'infirmier(ère) hygiéniste est placé sous l'autorité hiérarchique de la direction et sous l'autorité fonctionnelle du praticien hygiéniste.

## **5. Relations fonctionnelles**

### **5.1. Internes au CHI nord-Ardenne**

- Services de soins et services médico-techniques
- Laboratoire de bactériologie et d'hygiène hospitalière
- Services transversaux participant à la mise en œuvre des programmes d'actions institutionnels de chaque établissement tels les services techniques et économiques, le service de médecine et santé au travail, la pharmacie hospitalière, le service de formation continue, le service informatique,...

### **5.2. Externes au CHI nord-Ardenne**

- Le GCS Territorial Nord Ardennes
- Le CPIAS
- L'ARS
- Les fournisseurs de matériels et de produits

## **6. Diplômes / formations requis**

- Etre titulaire du diplôme d'Etat Infirmier
- Justifier de 5 ans minimum d'expérience professionnelle en service de soins
- Maîtriser les techniques en soins infirmiers
- Etre titulaire ,ou obtenir dans les deux années qui suivent l'affectation, d' un diplôme universitaire en prévention du risque infectieux
- Permis B.

## **7. Connaissances et compétences requises**

- Connaissances approfondies et actualisées en hygiène hospitalière
- Connaissances spécifiques en microbiologie et épidémiologie clinique et de l'environnement
- Maîtrise de l'informatique : Word au minimum (Power Point et Excel recommandés)
- Maîtrise des modes de communication.

## **8. Qualités professionnelles**

- Faire preuve de curiosité intellectuelle
- Savoir travailler de manière autonome et en équipe
- Communiquer avec diplomatie et disposer d'une aisance à s'exprimer en public
- Faire preuve de discrétion
- Savoir s'adapter aux personnes et aux situations rencontrées
- Avoir des qualités pédagogiques.

## 9. Présentation de l'activité principale

### 9.1. Lieu d'exercice

Equipe Mobile Opérationnelle d'Hygiène (EMOH) du CHI nord Ardennes sur le site de Charleville et déplacements sur les différents sites et structures annexes.

### 9.2. Activités

#### 9.2.1. Amélioration de la qualité et de la sécurité des soins pour les patients et les professionnels de santé

Aide à l'application des bonnes pratiques d'hygiène conformes aux référentiels nationaux et applicables par les professionnels de terrain, en particulier :

- Animation de groupes de travail
- Elaboration ou révision de modes opératoires, procédures ou fiches techniques en partenariat avec les unités de soins
- Organisation et mise en œuvre de sessions de formation, information, conseils sur les pratiques d'hygiène hospitalière

Evaluation du respect des recommandations en hygiène hospitalière :

- Suivi des indicateurs nationaux et institutionnels de résultats (surveillance BMR, bactériémies, ISO, ICSHA)
- Evaluations des pratiques professionnelles périodiques (audits GREPHH, ...) ou ponctuelles en cas de dysfonctionnement et réajustement si nécessaires

Collaboration avec les fournisseurs, la pharmacie et la direction des services économiques pour les matériels et produits lors des appels d'offre.

#### 9.2.2. Infectiovigilance

Investigations, surveillance et signalement des infections associées aux soins

Prévention et gestion d'épidémies.

#### 9.2.3. Surveillance environnementale

Collaboration étroite avec les techniciennes biohygiénistes et les services techniques de l'établissement pour la conduite à tenir en cas de non-conformité des résultats dans les services de soins et médicotechniques

| Réalisation des prélèvements environnementaux

#### 9.2.4. Enseignement

Encadrement de stagiaires (IFSI, IBODE, DU hygiène)

Formation continue (ateliers pédagogiques, cours ponctuels, correspondants hygiènes...).

#### 9.2.5. Actualisation des connaissances

Participation aux congrès annuels de Sociétés savantes

Participation à des groupes de travail régionaux

Participation aux travaux de recherche et de documentation.

### 9.3. Horaire d'activité

- 37h30 par semaine
- 15 jours de RTT par an moins 1 pour la journée de solidarité, soit 14 RTT
- 7h30 de travail effectif par jour
- Horaires de journée : 08h00-16h00 ou 8h30-16h30 (les horaires comprennent 30 minutes de temps personnel pour permettre la prise d'un repas)
- Repos hebdomadaires : samedi-dimanche
- Particularité des congés : en alternance avec les autres infirmiers du service pour avoir toujours 2 personnes en poste (1 praticien/1 IDE ou 2 IDE)
- Contraintes particulières : appels exceptionnels en dehors des heures de travail, formations ponctuelles des professionnels de nuit.

## 10. Risques professionnels

Charge physique : déplacements réguliers interservices et inter-établissements, travail sur écran

Charge mentale : liée à la fonction de transversalité, beaucoup d'informations multiples à canaliser et à prioriser.

## 11. Engagement

Je m'engage à réaliser les activités décrites ci-dessus **avec impartialité et intégrité**, et je m'engage à **préserver la confidentialité** de toutes les informations obtenues ou générées dans le cadre de mon travail.

Date :

Lu et approuvé  
Signature professionnel

Signature supérieur hiérarchique